



APRÈS UN 30^{ème} CONGRES NATIONAL RÉUSSI, CONSTRUISONS LA SUITE



Le SNETAP-FSU vient d'achever son 30^{ème} Congrès National à Dax. Il s'est tenu dans un contexte social difficile et intense en actions, laissant peu de place pour un temps de réflexion. Il a pourtant été une réussite pour notre organisation, par le nombre de participant.es et par la qualité et la force des débats et de nos revendications. C'est aussi un pari réussi pour notre section régionale et en particulier la section de l'EPL des Landes qui avait en charge l'organisation de ce rendez-vous national. Nous pouvions craindre que l'éloignement du lieu et la période choisie soit des facteurs limitants ... il n'en a rien été !

Cette réussite s'explique sans doute en partie par les mobilisations que nous menons depuis des mois contre les attaques sociales et le dynamisme syndical qu'elles engendrent. Elle est aussi due au besoin de nous retrouver et de nous ressourcer dans cette lutte. A travers nos débats et nos mandats, nous avons cherché à répondre à cette attente. Nous devons maintenant mettre en œuvre ces mandats au travers notamment de notre engagement syndical et de notre lutte unitaire qui marquent l'histoire sociale du pays.

D'ailleurs, avant la 13^{ème} journée de manifestation, le Gouvernement espérait que la mobilisation s'étiolerait et que l'Intersyndicale éclaterait. Il n'en est rien puisqu'à nouveau lors de ce 1^{er} mai historique des millions de personnes étaient dans la rue pour exprimer leur profond rejet d'une réforme des retraites injustifiable et brutale et l'Intersyndicale a défilé unie dans les différents cortèges.

Face à un Président de la République et un Gouvernement qui restent aveugles et sourds, les organisations syndicales ne lâchent rien et appellent à une nouvelle journée d'action le 6 juin. D'ici là, les interpellations des ministres, à chacun de leur déplacement se poursuivront, comme à Saintes le 4 mai lors de la présentation de la réforme de l'enseignement professionnel. Les citoyen.nes dans leur très grande majorité refusent catégoriquement le fonds et la méthode de ces réformes, le font savoir et expriment leur colère.

Le Congrès national a aussi été l'occasion de renouveler notre exécutif et comme à son habitude la région Nouvelle Aquitaine s'engage fortement dans ce nouvel exécutif avec plusieurs de nos militant.es élu.es au Bureau National et au Secrétariat Général. Nous ne pouvons que nous en féliciter et les remercier pour leur engagement.

Mais en région il nous faut maintenant travailler à la suite et très vite réfléchir à notre organisation, faire monter de nouveaux et nouvelles militant.es dans les 3 circonscriptions. Car si nous constatons le dynamisme du combat syndical nous devons regretter dans le même temps la baisse du nombre de militant.es engagé.es dans nos instances régionales. Le contexte de renouveau syndical que nous vivons est certainement une opportunité à saisir pour renouveler aussi nos forces militantes et réfléchir collectivement à nos façons de débattre et de militer afin d'engager avec nous le plus grand nombre de camarades.

CONSULTATION PLOAA NOUVELLE AQUITAINE

Le Snetap-FSU a participé à la consultation sur PLOAA. Vos représentant.es y ont porté nos mandats pour renforcer nos établissements malgré un cadre très restrictif. Sur le volet formation, très peu de nos propositions ont été reprises. Vous trouverez ci-dessous le communiqué que le Snetap-FSU NA a co-signé avec la confédération Paysanne NA, FNE Nouvelle-Aquitaine, Inpact, Unsa-sea et Solidaire-agri suite aux annonces faites lors de la plénière de clôture.

Claire, Corinne et Nathalie ont participé à leur premier Congrès régional et témoignent de leur expérience vécue et de leur ressenti.

Les points positifs : La rencontre avec des collègues motivé.es dans la mobilisation actuelle contre la réforme des retraites leur a permis de conforter leur propre conviction de continuer à s'y opposer.

La planification du Congrès sur deux jours a permis de prendre le temps afin de développer les thématiques à l'ordre du jour et de les approfondir (par exemple le fonctionnement de certaines instances)

Lors du Congrès, les participant.es sont consulté.es et font des propositions d'amélioration de leur métier et de leurs conditions de travail par exemple. Les échanges dans les moments un peu moins formels (repas, soirée, etc.) ont aussi été riches d'enseignement : on apprend, on s'informe d'une autre façon.

Le bémol ...Le nombre peu élevé de délégué.es des sections locales ou de représentant.es de certains corps a sans doute été un frein dans les échanges et le dialogue syndical.

En bref, une expérience de militantisme à renouveler et à faire connaître ...

RETOUR SUR LE CONGRES REGIONAL

Notre Congrès du SNETAP-FSU Nouvelle-Aquitaine s'est réuni les 2-3 mars 2022 au domaine des Chaulnes du lycée agricole de Périgueux. Les congressistes regroupés dans les quatre secteurs (Pédagogie et Vie Scolaire, Corporatif, Vie syndicale et Politique Scolaire et Laïcité) ont élaboré des motions qu'ils.elles ont ensuite porté lors du Congrès national de Dax, du 5 au 7 avril 2023.

Pour le secteur PEDAGOGIE VIE SCOLAIRE

Problématique N°1 : quelles évolutions pour les structures, les formations et diplômes de l'Enseignement Agricole ?

Motion N°2

Le CR constate une évolution forte des publics accueillis dans les établissements avec des élèves à besoins particuliers de plus en plus nombreux, avec des élèves touchés par différentes formes de précarité sociale, économique, culturelle.

Pour le Congrès régional du SNETAP-FSU, il faut :

- reconnaître la présence de ces différents publics,
- donner aux établissements les moyens d'accueillir ces publics (en personnels, horaires et structures) ;
- donner de réels moyens pour l'accueil et l'aide aux élèves à besoins particuliers notamment par la reconnaissance du travail indispensable des AESH et AVS (statuts, temps de travail, rémunérations, ...), y compris dans les CFA ;
- permettre à l'Enseignement Agricole Public de bénéficier des dispositifs d'éducation prioritaire, notamment les dispositifs REP / REP+ et les moyens associés ;
- permettre l'ouverture de classes ULIS dans l'Enseignement Agricole Public ;
- maintenir les groupes-classes mais en renforçant de véritables dédoublements dans l'ensemble des formations (et revenant sur les seuils de dédoublement)
- regagner du temps de formation en se réappropriant les fins d'année scolaire largement tronquées en raison de l'organisation des différentes formes d'examens, en refusant le projet de SNU qui amputerait jusqu'à deux semaines du temps scolaire.

Motion N°1

Le CR alerte et s'inquiète de la baisse régulière des effectifs d'étudiant.es à l'entrée des formations BTSA par voie scolaire et le nombre de démissions en cours de cursus.

Il dénonce la réforme des BTSA par la mise en œuvre d'une semestrialisation, du 100% CCF et de l'approche par compétences qui entraînent une charge de travail supplémentaire pour les personnels et qui impactent leurs conditions de travail et leurs pratiques pédagogiques.

Pour le Congrès régional du SNETAP-FSU, il faut :

- abandonner les contre-réformes du BTSA et reprendre un chantier de réflexion sur l'avenir de ces diplômés ;
- renforcer les horaires et contenus disciplinaires ;
- travailler sur les ouvertures de licences professionnelles en lycée agricole et sur le lien entre BTSA et licence professionnelle ;
- revenir à un parcours en 4 ans pour le Bac Pro, afin de permettre la réussite et la promotion sociale par l'entrée en BTSA des jeunes issu.es de ces formations.

Problématique N°2 : quelle Vie Scolaire demain ?

Motion

Le Congrès Régional Nouvelle-Aquitaine du SNETAP-FSU, réaffirme la place fondamentale du service de vie scolaire dans les établissements de l'Enseignement Agricole Public. Du fait de la structure de nos établissements, de la présence des internats, du type de formation (de classes de Collège à l'Enseignement supérieur), du type de public et de son évolution ces dernières années, le service de vie scolaire doit, pour assurer l'ensemble de ses missions :

- être renforcé en moyens ;
- être renforcé en personnels, notamment en donnant un véritable statut aux assistant.es d'éducation (AE), et en permettant le recrutement de TFR Vie scolaire dans tous les établissements.

Motion N°2

La mission de Président.e Adjoint.e de Jury

Les remboursements des frais et la rémunération de cette mission restent insuffisants au regard de la gestion des dossiers des lycées et de la gestion de centres d'examens. Celle-ci n'est pas valorisée à juste titre. Les moyens ne sont pas donnés aux collègues qui réalisent ces activités.

Pour le Congrès régional du SNETAP-FSU, il faut une reconnaissance efficiente de cette mission avec une décharge allouée pour avoir le temps de la réaliser pleinement.

Pour le secteur corporatif

Problématique :

retrouver des métiers attractifs, valorisants et valorisés.

Motion N°1

Surveillance des épreuves écrites ou de travaux administratifs (secrétariat/mission de secrétaire lecteur et/ou scripteur ou d'assistant.e) liés au déroulement des examens pour les enseignant.es.

• La note de service DGER/SDPFE/2019-33 du 15/01/2019 stipule que lorsque ces activités s'effectuent en dehors des obligations de service, elles sont rémunérées selon un taux horaire.

Quid de cette rémunération ? Qui rémunère ?

• Qu'en est-il de la surveillance des épreuves blanches ou de secrétariat en dehors des obligations réglementaires de service ?

Pour le Congrès régional du SNETAP-FSU, il faut une reconnaissance efficiente de ces missions telle que la note de service l'indique et qui ne doit, en aucun cas, modifier le statut des enseignant.es.

Motion N°3

L'action sociale

Le Congrès régional du SNETAP-FSU demande que l'action sociale soit mieux prise en compte pour tous les personnels ; elle doit être accessible à tous les agent.es quel que soit leur statut : titulaire, contractuel.le, public et privé (agent.es des exploitations et/ou des ateliers technologiques).

Elle doit permettre de favoriser le bien-être au travail et répondre aux personnels de plus en plus en difficulté.

Pour le secteur Vie syndicale

Problématique : Faciliter la syndicalisation ... l'engagement ... le militantisme ... le renouvellement.

Contexte/évolution

1. Des collectifs divers et variés, féministes, écologistes, etc apparaissent. Les syndicats ne semblent plus répondre aux attentes d'une partie de l'opinion publique.
2. Le public et les collègues évoluent. Les jeunes qui arrivent ont d'autres pratiques. Le paiement en ligne est usuel. Les générations, les mœurs et la culture politique changent.
3. Quel est le rôle de la section ? La vie de la section est de plus en plus souvent réduite.
4. Il y a plus de précaires, plus de contractuel.les, moins de titulaires.
5. Comment est perçu le SNETAP-FSU ? Qu'est-ce que l'on attend de lui, pour celui.celle qui adhère ?

Pour le secteur Politique Scolaire et Laïcité

Problématique N°1 : l'Enseignement Agricole Public, une puissance publique à conforter.

Motion

Les objectifs d'intérêt généraux et d'émancipation des individus du service public sur le long terme comme face aux crises ne peuvent être portés par des structures privées, qui ont des objectifs économiques de rentabilité et font des choix politiques opaques avec des velléités sur l'éducation de nos jeunes.

Pour le Congrès régional du SNETAP-FSU :

- la création de diplômes, pour s'adapter aux évolutions de la société, doit dynamiser les services publics et permettre de développer les établissements ;
- le niveau d'exigence doit être préservé dans le cadre national (les CCF aboutissent à détériorer les niveaux d'exigence) ;
- la recherche agricole publique doit irriguer un système de formation des enseignant.es renforcé par l'intermédiaire d'instituts pédagogiques réinstallés ;
- de manière générale, les formations doivent être pensées sur des temps longs avec des objectifs ambitieux et en présentiel en s'appuyant sur de la pratique ;

Problématique N°2 : prendre en compte les enjeux environnementaux dans nos pratiques syndicales et dans notre communauté de travail.

Motion

Les internats agricoles participent à une éducation sobre, ils ont des intérêts éducatifs non négligeables et permettent à toutes et tous d'accéder aux formations.

Pour le Congrès régional du SNETAP-FSU :

- ils doivent être développés et renforcés. Nos établissements doivent pleinement assumer qu'ils sont des lieux de vie avec des objectifs d'émancipation des jeunes au delà des cours. Les moyens doivent être donnés pour le permettre ;
- il faut ajouter des droits opposables qui permettent des conditions de travail en accord avec les transitions environnementales à faire et qui permettent l'adaptation aux conditions climatiques.

Motion N°4

La situation des agent.es en Position Normale d'Activité

Le SNETAP-FSU dénonce le non-statut des PNA qui sont des fonctionnaires d'État sans en avoir les droits.

Les problèmes de gestion des maladies, accidents du travail, maladies professionnelles sont à la charge des EPL.

A cela s'ajoute la durée précaire de 3 ans au bout desquels l'agent.e peut être muté.e d'office.

Le Congrès régional du SNETAP-FSU demande la reconnaissance de droit du statut d'origine ainsi que les droits afférents.

Mandats

1. Le Congrès Régional Nouvelle-Aquitaine du SNETAP-FSU, réuni les 2 et 3 mars 2023, demande à ce que l'adhésion en ligne soit possible pour faciliter l'adhésion de tous.tes et en particulier aux établissements qui n'ont pas de section.
2. Il demande à simplifier la procédure de prélèvement en supprimant le prélèvement un an.
3. Il demande à ce qu'un appui particulier soit apporté aux sections locales lorsqu'elles doivent faire face à des projets de partenariat dans leur EPL, tels que Hectar par exemple qui menace directement le service public.



- de manière globale, le budget doit être au niveau et au service de missions et pas l'inverse (aujourd'hui, une partie non négligeable des financements de nos établissements provient de financement contractuel ;

- les missions de service public devraient être intégralement couvertes par des financements publics (le système d'appels à projet, utilisés comme système de gouvernance court-termiste et territorialisé, crée une rupture d'égalité, engendre une surcharge de travail, éloigne les agent.es de leur autonomie et de leur mission première. Il participe à la mise en concurrence des agent.es et des établissements. De fait, les établissements ne sont pas autonomes, nous assistons juste à la déconcentration des contraintes qui bloque notre capacité d'initiative et notre développement) ;

- la carte des formations scolaires doit être utilisée pour renforcer les services publics et pour répondre à l'intérêt général (notamment, le bac général agricole participe pleinement à la connaissance de nos territoires ruraux, des mondes agricoles, pour celles et ceux qui y vivent).

Motion particulière

La dégradation générale des conditions de travail des agent.es de l'EAP.

Le SNETAP-FSU de Nouvelle-Aquitaine, réuni en Congrès régional les 2-3 mars 2023, lance une alerte sur la dégradation générale des conditions de travail des agent.es de l'EAP.

Les signes de fatigue des personnels se multiplient, comme en témoigne le nombre de sollicitations de la cellule de veille et d'écoute régionale. Le temps de travail, le découpage de la journée, la multiplication de réunions amènent une surcharge mentale et de travail de plus en plus difficile à supporter. Les pauses méridiennes et le droit à la déconnexion sont de moins en moins respectés.

Les réformes et la gouvernance, qu'elles soient régionales ou locales voire parfois organisées à l'intérieur des équipes, entraînent aussi une délégitimation de missions des agent.es et une perte de repères délétère.

Pour notre Congrès régional, à tous les échelons, cet état de fait doit être pris en compte et une stratégie doit être mise en œuvre afin de revenir à un climat de travail serein.



Le SNETAP-FSU de Nouvelle-Aquitaine constate aussi que les grilles salariales des agent.es sont de plus en plus en décrochage avec les missions, les fonctions qu'ils.elles occupent. Ainsi, les AESH, les contractuel.les dans l'administration mais aussi les agent.es de catégorie C par exemple, ont des salaires très en deça des responsabilités qu'ils.elles portent, notamment vis-à-vis des emplois équivalents dans d'autres structures.

Notre Congrès régional exige que le juste salaire de ces agent.es soit déterminé par un travail concerté et ouvert. Il dénonce le mépris des annonces de la revalorisation.

RETOUR SUR LE CONGRES NATIONAL

30ème Congrès national de Dax du 05 au 07 avril 2023

Le SNETAP-FSU a tenu son 30ème Congrès national à Dax, au lycée agricole Hector-Serres, du mercredi 5 au vendredi 7 avril 2023. Environ 200 adhérentes et adhérents, en provenance de toutes les sections du territoire métropolitain et ultra-marin ont pu participer aux différentes réunions et actions, et ont voté afin d'établir quelles seront les nouvelles orientations de notre organisation.

Évidemment nos sections de Nouvelle-Aquitaine étaient présentes, notamment celle du lycée de Dax qui était à pied d'œuvre, avec Laurent et Laure.;

Après un succès aux élections professionnelles de fin 2022 en configuration « Elan commun » avec nos camarades de la CGT, du SNUITAM-FSU et de SUD-Rural Territoires, (présents à Dax) et pendant une très forte mobilisation contre la « réforme » des retraites, il était important de réaffirmer à travers divers mandats que notre organisation se positionnait en faveur des conquits sociaux aujourd'hui largement menacés. En faveur également d'un Enseignement agricole public qui soit réellement doté de moyens permettant à tous ses agent.e.s de pouvoir exercer pleinement leurs missions auprès des différents publics présents dans nos établissements.

Les congressistes ont pu assister aux prises de paroles du secrétaire général de la FSU, Benoît Teste, qui a témoigné, comme il l'avait fait à Tours lors du précédent congrès, du désir de la FSU d'inscrire le SNETAP en fer de lance de la bifurcation agroécologique aux côtés de nos partenaires de la Confédération paysanne, qui ont également co-animé une conférence portant sur la Sécurité sociale de l'Alimentation.



Sigrid Gerardin, co-secrétaire générale du SNETAP-FSU, a elle, pour sa part, bien expliqué les menaces importantes qui pèsent actuellement sur la voie professionnelle, pendant que Emmanuel Secler, secrétaire général adjoint SNETAP-FSU, est intervenu pour défendre l'unité du Service Public d'Éducation.

Tous les mandats préparés lors du Congrès régional de Périgueux en mars 2023 ont pu être abordés lors des différentes commissions des secteurs Pédagogie et Vie scolaire, Vie syndicale, Politique scolaire et Laïcité, et Corporatif

Le SNETAP-FSU assume son identité de syndicalisme de lutte et de transformation, et l'a prouvé en organisant avec les membres de l'intersyndicale locale une action le jeudi matin sur un rond-point de l'entrée de la ville. Une action bien comprise et soutenue par la population landaise.

Pour terminer, après des moments conviviaux le jeudi soir et l'élection de nouvelles têtes pour co-diriger notre organisation (avec Laurence Dautraix de l'EPLEFPA Bordeaux-Gironde comme co-secrétaire nationale et Angélique Bourdallé de Surgères à la tête du secteur Pédagogie et Vie scolaire), les congressistes ont voté en faveur des motions présentées et du texte-action qui nous propulsent sur une nouvelle mandature forte !

